



ECOLE DE MUSIQUE
DU JURA BERNOIS

Prix des écolages

(par élève et par semestre)
dès le 1^{er} août 2019

Cours subventionnés*

Cours individuels

3 leçons découvertes de 30'	fr. 95.-
18 leçons de 30'	fr. 575.-
9 leçons de 30'	fr. 290.-
18 leçons de 40'	fr. 770.-
9 leçons de 40' ou 12 leçons de 30'	fr. 385.-
Sensibilisation instrumentale, 18 leçons de 20'	fr. 385.-

Cours de groupe

Cours d'initiation musicale 40'	fr. 225.-
Cours d'initiation musicale 40' pour élèves non scolarisés	fr. 335.-
Atelier d'orientation musicale	fr. 265.-
Sensibilisation instrumentale	fr. 190.-
Cours de formation musicale/solfège	fr. 190.-
Atelier musiques actuelles	fr. 170.-

Rabais de 10% à partir du 2^{ème} enfant inscrit à l'EMJB

Rabais de 30% à partir du 3^{ème} enfant inscrit à l'EMJB

Cours non subventionnés

Cours individuels

3 leçons découvertes de 30'	fr. 210.-
18 leçons de 30'	fr. 1250.-
9 leçons de 30'	fr. 630.-
18 leçons de 40'	fr. 1670.-
9 leçons de 40' ou 12 leçons de 30'	fr. 840.-
5 leçons de 40', abonnement	fr. 470.-

Cours de danse à Saint-Imier

(minimum 4 élèves)

Cours de danse	fr. 225.-
----------------	-----------

**Sont subventionnés : les élèves résidant dans le canton de Berne, dès le début de la scolarisation jusqu'à leur 20^e année révolue ou jusqu'à leur 25^e année révolue s'ils se trouvent encore en formation. (art. 9 de la loi cantonale sur les Ecoles de musique).*

Pour de plus amples renseignements, nous restons volontiers à votre disposition.

Ph. Krüttli, directeur